



SAS FOREST OCCITANE
9 Bis route de Brive
19 000, Tulle
contact@forestoccitane.fr

Monsieur/Madame Le Maire de Allemans
1 Place de la mairie
24 600 Allemans

A Tulle, le 11/06/2026

Objet : Information – Entretien de la végétation / Obligations légales de débroussaillage (OLD)

Madame/Monsieur le Maire,

Forest Occitane, entreprise établie à Tulle, est mandatée par Enedis, gestionnaire de réseau de distribution d'électricité pour réaliser des travaux d'entretien de la végétation et de débroussaillage autour des ouvrages de distribution d'électricité sur le territoire de votre commune.

En tant que gestionnaire d'ouvrages soumis aux obligations légales de débroussaillage définies par le code forestier et par arrêté préfectoral (ouvrages linéaires et/ou ouvrages localisés), Enedis va mener des opérations d'entretien de la végétation visant à diminuer le risque d'incendie et ce afin de préserver la sécurité des personnes et des biens et d'assurer la continuité de l'approvisionnement en électricité.

Ces opérations seront menées en respect des prescriptions formulées dans l'arrêté préfectoral en vigueur. Comme le prévoit l'article R. 131-14 du code Forestier, nous avons procédé à l'information des propriétaires concernés.

Nous travaillerons sur votre commune, durant la période prévisionnelle du 15/06/2026 au 31/08/2026

Le responsable de ces travaux est M. CASTAGNET Benjamin
Il est joignable au n° de téléphone suivant : 06 50 07 73 10

Nous vous remercions de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie, sur vos panneaux réglementaires, de cette information, afin d'avertir les habitants des travaux à venir et de diffuser au maximum l'information sur les réseaux sociaux ou tout autre panneau de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

FOREST OCCITANE
05.55.20.03.60